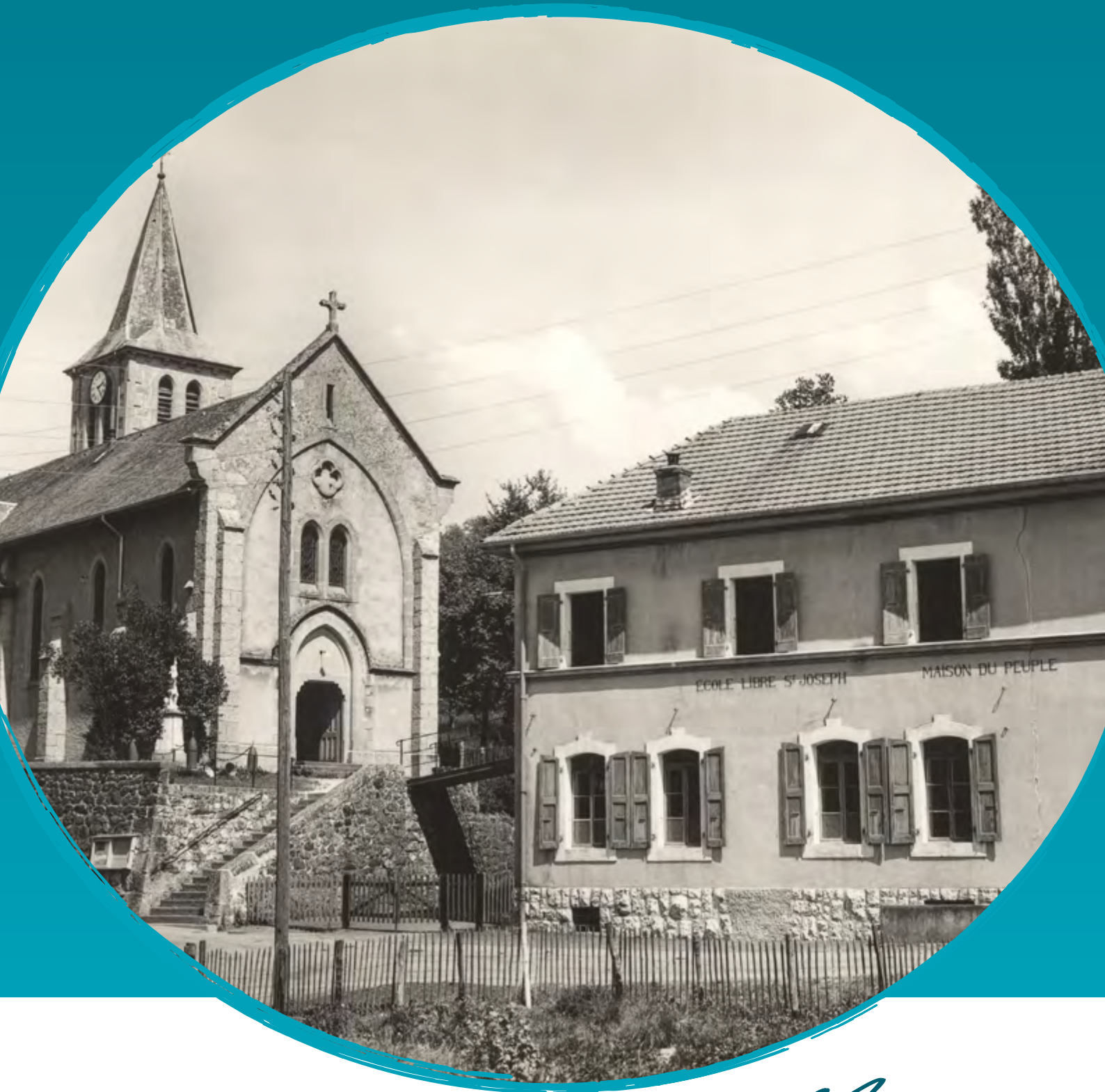


Le MINZIÉROIS



Bulletin municipal n°46
Janvier 2026



SOMMAIRE

ÉDITO	3
-------	---

ACTUALITÉS

BARBECUE CITOYEN	4
LE CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES	5
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	6
FORÊT COMMUNALE	6
NOTRE SORTIE EN FORÊT	7
LUTTONS CONTRE LES INCIVILITÉS !	8
TRAVAUX SUR LES CONDUITES D'ADDUCTION	9
DES NOUVELLES DU GROUPE SCOLAIRE LE TRIOLET	9
URBANISME	10
UN ÉTÉ (ENCORE) SEC POUR LA RIVIÈRE LES USSES	13

VIE ASSOCIATIVE

ACAP	14
UN NOUVEAU CLUB SUR LA COMMUNE !	15
DU NOUVEAU À LA RONDES DES LIVRES !	15
APE DU TRIOLET : DES PARENTS ENGAGÉS POUR UNE ÉCOLE VIVANTE	16
LES GALETS POUR LA VIE : MERCI !	17
CLUB DE TAROT	17
ON S'BOUGE : BILAN DE NOTRE RENTRÉE SPORTIVE 2025/2026	18
UNION BOULISTE	19
LES PANIERS DU CŒUR	20
APPEL À FOUILLER DANS VOS ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES	20

VIE CITOYENNE

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE	21
PANNEAUPOCKET	21
INVITATION AU VŒUX DU MAIRE	21
ÉTAT CIVIL	22
RECYCLAGE DE VOS SAPINS	22
SAC SIVALOR	22
SIVALOR : CONSIGNES DE TRI	23
SIVALOR : COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?	23

INFOS PRATIQUES

ÉDITO

Alors que nous approchons de la fin de cette année et du mandat municipal, je souhaite prendre un moment pour faire le bilan rapide de la mission que vous nous avez confiée.

Ces années ont été riches en défis avec les différentes crises traversées, sanitaires, énergétiques, inflationnistes ou encore politiques et démocratiques, etc. Certaines d'entre elles font désormais partie du passé, d'autres sont encore d'actualité, mais nous devons surtout regarder celles qui risquent de se présenter devant nous et essayer de les anticiper au mieux. Et c'est plus que jamais à l'échelle communale que cela va se passer, à proximité des réalités des territoires et du quotidien de ses habitants.

Heureusement, la santé financière de notre municipalité se porte bien, mais cela ne nous exempt pas de tenir les budgets communaux avec rigueur, bien au contraire. C'est avec cette ligne de conduite que plusieurs projets significatifs ont été menés à bien pendant ce mandat.

Tout d'abord, via le SIVU du Triolet, la réhabilitation de l'école, garantissant un environnement d'apprentissage serein pour nos enfants, adapté au changement climatique, mais aussi un outil de travail confortable et aux normes pour nos agents et le corps enseignant. Ce projet devra être mené à son terme sans pour autant augmenter la participation des communes, condition sine qua non validée et imposée par les trois communes membres. De nombreux investissements ont ciblé notre réseau d'eau potable vieillissant pour le rendre plus performant et plus sécurisé sanitaire. La sécurité piétons et la voirie ont également été un poste important, notamment sur le hameau de Prévry puis aux Baraques avec l'installation d'un arrêt de bus sécurisé et d'un abri. La réduction de la vitesse a été prise en considération ainsi que le trajet piéton qui mène jusqu'au terrain multisports, Jonzier finançant la part qui lui est due. Plusieurs travaux de rénovation ont été engagés dans les appartements et bâtiments communaux, pour exemple à l'auberge communale au niveau de l'éclairage, de la terrasse pour ne citer qu'eux. Au sein de notre communauté de communes, plusieurs dossiers impactants auront été portés dont la crèche multi-accueil

qui nous a donné l'occasion de faire sortir de terre la salle d'activités du Fornant. Nous avons également mis en place des initiatives pour renforcer le lien et la participation au sein de notre village, que ce soit à travers des réunions publiques, des consultations en ligne, en ateliers ou encore la création du Conseil Consultatif Jeunes.

Avec mon équipe nous espérons avoir répondu au mieux à vos attentes, ayant dû arbitrer certaines d'entre elles selon leur degré d'urgence, leur niveau d'intérêt général ou les délais qui nous étaient donnés. Bien conscients que nous n'avons pas pu satisfaire toutes les attentes ni tout le monde, soyez sûrs que notre engagement aura été complet dans le respect du bien commun et de l'intérêt général.

Pour cela je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal, particulièrement mes adjointes et adjoints qui donnent énormément de leur temps personnel pour la communauté. Je remercie encore une fois nos agents techniques et administratifs qui sont un puits de connaissances et de compétences essentielles à la réussite d'une équipe municipale. Aussi je tiens à saluer encore une fois nos associations et le travail accompli dans leurs domaines respectifs.

Enfin je tiens à vous remercier, Minzieroises et Minzierois, pour la confiance que vous nous avez accordée pour ce mandat, nos rencontres formelles ou fortuites, et plus largement l'expérience que vous nous avez offerte de vivre.

Bien sûr il reste du travail à accomplir, des choses à faire et nous en avons bien conscience. Au-delà des équipements je pense notamment à notre environnement qui devra être au cœur des initiatives à venir, pour préserver nos ressources, protéger notre patrimoine naturel et de surcroît la qualité de vie de chaque habitant. Continuons à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, une excellente année 2026, pleine de santé, de joie et de réussites, et compte sur votre présence le 9 janvier pour les traditionnels vœux de la municipalité.

Jérémy Courlet

BARBECUE CITOYEN

Comme traditionnellement, le barbecue citoyen a eu lieu le dimanche 31 août 2025.

160 Minziérois ont répondu présents cette année à l'invitation et se sont réunis dans une ambiance très conviviale ce dernier dimanche avant la rentrée scolaire. Sous un beau soleil, certains ont démarré la journée

par une randonnée avant de rejoindre les moins courageux autour d'un apéritif offert par la municipalité. S'en est suivie la prestation musicale des Barracoins qui ont animé cette magnifique journée placée sous le signe du partage, de l'échange dans la simplicité et la bonne humeur.

Un grand merci à tous les participants.



LE CONSEIL CONSULTATIF DE JEUNES

Dimanche 16 novembre 2025, les enfants du Conseil Consultatif de Jeunes (CCJ) ont bravé la pluie pour planter les trois derniers arbres du verger situé près de l'aire de jeux. Pour découvrir les différentes variétés de pommiers et de poiriers ainsi que leurs usages, n'hésitez pas à venir admirer le panneau qu'ils ont pyrogravé spécialement pour l'occasion.

La matinée fut pour le moins rocambolesque: nous avons bien failli «perdre» Amélie, dont les bottes se sont retrouvées coincées dans la boue d'un des trous de plantation!

Nous adressons un grand merci à Valentin Blandin, de la Pépinière des Usses, qui non seulement a fait pousser ces arbres avec passion, mais nous a également conseillé pour leur disposition dans l'espace. Pour finalement venir les planter avec nous, sous la pluie, à la bonne hauteur. Saviez-vous que la motte de l'arbre doit affleurer le sol?



La matinée s'est clôturée en douceur autour d'une dégustation de délicieux gâteaux aux pommes et aux poires, réalisés bien sûr par les jeunes du CCJ. Merci également aux parents venus prêter main-forte, ainsi qu'à Florent pour l'aide précieuse apportée pour la préparation des trous.

Encore une belle aventure menée par le CCJ! N'hésitez pas à les rejoindre pour en vivre de nouvelles.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Chaque 11 novembre depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les Français se réunissent pour rendre hommage aux combattants tombés. De la commémoration de l'Armistice de 1918, ce jour est devenu, au cours du xx^e siècle, un symbole de cohésion nationale et de mémoire envers tous les «morts pour la France».



C'est ce qui s'est passé ce dimanche 9 novembre au pied de notre monument aux morts. Nos concitoyens ont pu écouter successivement les discours de M. Bernard Chassot pour le souvenir des anciens de l'AFN, de M. Jean-Claude Timmerman pour le Souvenir français, la lettre de M^{me} Catherine Vautrain, ministre des Armées et notre Conseil Consultatif de Jeunes (CCJ), qui après avoir rencontré un ancien combattant, nous ont lu leur texte qui se terminait par ces mots : *«Nous, enfants, nous n'imaginons pas vivre comme ces enfants dans un pays en guerre. C'est pourquoi nous disons tous ensemble MAINTENANT ÇA SUFFIT!»*

Comme traditionnellement, cette matinée ensoleillée a été accompagnée musicalement par les Barracoins et clôturée par un verre de l'amitié dans la salle des associations.

FORÊT COMMUNALE

Comme évoqué dans le dernier *Minzierois*, afin de contenir l'attaque du scolyte, la municipalité a décidé sur proposition de l'ONF de réaliser de grosses coupes sanitaires. Bien qu'inévitable, cela a fortement entaché notre paysage forestier. À la suite de ces coupes, un broyage des branches a été nécessaire ainsi qu'une remise en état des sols pour permettre de replanter. Ces travaux se sont élevés à 4 400 € TTC.

La plantation de nouvelles espèces (cèdre de l'Atlas et châtaignier) a eu lieu cet automne et l'école du Triolet a bien voulu participer à ce travail avec les agents de l'ONF (cf article page 7). Le coût des travaux de renouvellement forestier s'élève à 12 707,84 € mais bénéficie d'une subvention du Département de la Haute-Savoie de 8 991,60 €.



NOTRE SORTIE EN FORÊT

Le jeudi 13 novembre 2025, la classe de CE1 de Nathalie et quelques parents sont allés dans la forêt de Minzier au lieu-dit la Pierre 33 pour planter de jeunes arbres. Avec l'aide de Jérôme, Pierre et Flora, des agents de l'ONF, chaque enfant a planté quelques arbres: des châtaigniers et des cèdres.

Nous avons utilisé une pioche et de petites pelles pour recouvrir les racines. Nous avons aussi recouvert le petit arbre d'un grillage pour le protéger. Nous avons également accroché une étiquette avec nos prénoms sur les arbres plantés.

Les agents de l'ONF nous ont expliqué pourquoi il est important de planter ces arbres: il faut remplacer ceux qui sont morts à cause

des scolytes qui sont de petits insectes qui creusent des galeries dans le tronc de l'arbre. Nous sommes fiers d'avoir contribué à sauver la nature !

*Les élèves du CE1 de Nathalie
de l'école du Triolet*



LUTTONS CONTRE LES INCIVILITÉS !

Nous remarquons régulièrement des incivilités dans les différents lieux de vie de notre commune et ceci est regrettable :

- graffitis sur l'abri de la Pierre 33,
- dégradations des tables et barbecues au lac,
- dépôts excessifs à l'armoire du partage,
- errance des chiens,
- déjections canines non ramassées,
- vitesse excessive un peu partout et ce malgré la limitation de vitesse.



Si chacun prenait conscience de ces incivilités, dont nous donnons quelques exemples, la vie de tous serait plus douce dans notre commune. Merci de partager cette volonté.



ENROBÉS ROUTE DU CRÊT

La route du Crêt a été bien sollicitée cette année et nous remercions les riverains pour leur patience !

En effet, tout y est passé : travaux d'eau potable, d'électricité, de fibre optique et pour finir de goudronnage. Ces derniers ont été validés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 7 juillet 2025. Le montant des travaux s'est monté à 89 761,25 € HT et prévoyait la réfection complète du tapis d'enrobés.

Dans le même temps, le Conseil a décidé en septembre 2025 de profiter de la présence de l'entreprise pour faire réaliser le même type de travaux sur une partie de la route des Devins, pour un montant de 19 495,50 € HT, financés intégralement par la commune.

Les enrobés sont terminés mais il reste à prévoir à certains endroits de combler les bas-côtés. Cela sera réalisé sur 2026.

TRAVAUX SUR LES CONDUITES D'ADDUCTION DES SOURCES DE LA CHÈVRERIE ET DE FONTAINE

Les travaux de renforcement des conduites d'adduction des sources de la Chèvrerie et de Fontaine ont démarré dans le mois de septembre au sommet de Verney pour une durée de trois mois.

Ces travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises Besson SAS et Challansonnet TP SAS, pour un montant de 244 823,30 € HT, sous la maîtrise d'œuvre du bureau Hydrétudes, dont la prestation s'élève à 11 050 € HT. Pour les financer, une

subvention du Département de la Haute-Savoie de 96 660 € nous a été allouée.

La météo plutôt clémente des mois de septembre et octobre a permis une avancée normale du chantier qui s'est un peu ralenti au mois de novembre. Ces travaux se termineront dans l'hiver et permettront d'améliorer le réseau d'alimentation en eau potable de notre commune.

DES NOUVELLES DU GROUPE SCOLAIRE LE TRIOLET

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de notre groupe scolaire du Triolet ont débuté comme prévu en février 2025 et avancent comme il se doit.

Pour cette première phase, les travaux sont concentrés dans la zone nord de l'école avec :

- la création d'une nouvelle chaufferie plus accessible et changement de mode de chauffage – nous passons d'un chauffage au gaz à une chaudière à granulés bois ;
- la création d'une classe élémentaire, d'une bibliothèque et de sanitaires ;
- la création d'une nouvelle cuisine adaptée à la confection de repas sur

place – toute la marche en avant et la réglementation nécessaire à celle-ci sont en cours.

Le toit de l'aile élémentaire a été refait pendant l'été : le remplacement de la couverture en tuiles par des bacs acier a suscité des questions auprès de la population, mais ces travaux étaient nécessaires si nous voulions renforcer l'isolation du toit, les bacs acier étant plus légers que les tuiles.

Cette première phase devrait se finir au printemps 2026 et la deuxième phase pourra alors commencer côté maternelle.



URBANISME

Déclarations préalables décembre 2024

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	ADRESSE DES TRAVAUX	TRAVAUX	DÉCISION
24X0025	KREMER Jérôme	621 B route des Baraques	Création d'un chien assis arrière droit derrière la maison	Refus
24X0027	DEBUIRE Luc	254 chemin des Resses	Démontage des panneaux solaires et remise en tuiles rouges du toit	Accord avec prescriptions
24X0026	GIROD Élisabeth et RICHEROT Jimmy	436 route de Prévry	Isolation intérieure + modification des ouvertures en façades et en toiture	Accord
24X0028	JONIN PARENT Sylvie	434 G route des Baraques	Création d'une fenêtre au grenier	Accord avec prescriptions

Déclarations préalables 2025

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	ADRESSE DES TRAVAUX	TRAVAUX	DÉCISION
24X0030	PRIME ÉNERGIE	31 chemin du Bief	9 panneaux photovoltaïques noirs	Accord avec prescriptions
25X0001	EDF SOLUTIONS SOLAIRES	307bis route des Hameaux	Générateur photovoltaïque sur toiture	Dossier sans suite
25X0002	NRGIE CONSEIL	2055 route des Hameaux	16 panneaux photovoltaïques	Accord avec prescriptions
24X0029	PIASER Julien	146 impasse du Chenevier	Auvent de terrasse	Accord avec prescriptions
24X0024	GHOORUN Akeem	211 A route de Prévry	Abri de jardin	Accord
25X0005	KOCH Lucie et ARGAUD Alexis	12 route de Neplier	Création d'une fenêtre de toit	Accord avec prescriptions
25X0003	GUERCHET Christophe	96 chemin de l'Ougine	Clôture	Refus
25X0006	GIROUD Didier	577 route de Prévry	Panneaux photovoltaïques	Accord avec prescriptions
25X0007	CHALANSONNET Laurent	527 route du Châtelard	Portail	Accord avec prescriptions
25X0010	RAY Steve	50 impasse des Aubépines	Clôture	Accord avec prescriptions
25X0008	GUERCHET Christophe	96 chemin de Lougine	Clôture	Accord avec prescriptions
25X0009	GIROUD Didier	577 route de Prévry	Remplacement fenêtres et volets	Accord avec prescriptions
25X0004	GUERCHET Christophe	96 chemin de l'Ougine	Portail	Accord avec prescriptions
25X0011	VIALA Gabriel et FRANCISCO Maëva	42 impasse de Luche	Panneaux solaires	Refus
25X0014	SIMOES Aline	114 route du Crêt	Modifications menuiseries et d'une fenêtre	Accord avec prescriptions
25X0018	KREMER Jérôme	621B route des Baraques	Création des ouvertures + remplacement menuiseries extérieures	Accord
25X0019	CLAIRET Julien	2021A route des Hameaux	Création de 2 velux sur toiture garage	Accord

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2025

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	ADRESSE DES TRAVAUX	TRAVAUX	DÉCISION
25X0016	LE CORRE Amélie	42 impasse Chez Beguet	Création d'un escalier extérieur + modification de façades + création d'un logement + agrandissement logement existant	Refus
25X0017	LE CORRE Amélie	42 impasse Chez Beguet	Création d'un escalier extérieur + modification de façades + création d'un logement + agrandissement logement existant	Refus
25X0021	FAVRE Karine	96 impasse du Verger	Installation d'une pergola	Accord
25X0020	RENDU Romain	104 chemin de Ballon	Installation de 18 panneaux photovoltaïques	Accord avec prescriptions
25X0023	COESNON Alexandre et UGINET Karine	25 Impasse De Roget	Installation porte de garage + remplacement fenêtres et volets roulants, porte d'entrée, pose garde-corps sur terrasse + goudronnage parking	Refus
25X0022	FERREIRA Manuel	1 chemin de Compostelle	Piscine	Accord avec prescriptions
25X0012	LEGLINEL Victoria	556 route de Prevy	Abri de jardin	Rejet tacite
25X0013	LACRAZ Patrick	692 route du Crêt	Pergola de 6 m x 3 m	Certificat tacite
25X0028	CLAIRET Julien	2021 route des Hameaux	Fixation pompe à chaleur en façade	Accord avec prescriptions
25X0025	MUHLHAUSER Tamara	1487 route des Hameaux	Abri de jardin	Accord avec prescriptions
25X0029	MAECHLER Léo	2283 route des Hameaux	Portail équipé de panneaux photovoltaïques	Accord
25X0030	MAECHLER Léo	2283 route des Hameaux	Carport	Refus
25X0024	SCHWEYER Alain	55a chemin de la Tuilière	Pergola	Accord avec prescription
25X0037	KREMER Emmanuel	621A route des Baraques	Tubage cheminée	Accord
25X0027	ATC France	Les Longues Resses - A 284	Antenne relais + zone technique	Refus
25X0034	BAUD GRASSET Matthieu	2055 route des Hameaux	Cave à vin enterrée	Accord
25X0033	FENOUILLET Christophe	92 impasse des Aubépines	Pergola de 12 m ²	Accord avec prescriptions
25X0035	LEGLINEL Victoria	556 route de Prevy	Abri de jardin	Accord
25X0037M01	KREMER Emmanuel	621A route des Baraques	Suppression tubage extérieur sur façade	Accord
25X0032	GONCALVES Rosalia et MONTEIRO Cédric	135 chemin de la Tuilière	Ravalement de façade, modification couverture et menuiserie	Accord avec prescriptions

DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2025

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	ADRESSE DES TRAVAUX	TRAVAUX	DÉCISION
25X0038	ACTIV ENERGY et LATHION Mélanie	1735 route des Hameaux	Installation de 18 panneaux photovoltaïques	Accord avec prescriptions
25X0027	ATC France	Les Longues Resses	Installation d'un pylône antenne relais + zone technique	Retrait de la décision d'opposition
25X0027	ATC France	Les Longues Resses	Installation d'un pylône antenne relais + zone technique	Certificat tacite
25X0036	DUPRAZ Émilien	211 chemin du Flon	Modification ouverture, ajout d'un conduit de cheminée, création d'une terrasse plain-pied	Accord avec prescriptions

PERMIS DE CONSTRUIRE 2025

DOSSIER	DEMANDEUR(S)	ADRESSE DES TRAVAUX	TRAVAUX	DÉCISION
24X0004	BRASSEUR Alexa et MIFFON Yannick	621 route des Baraques	Construction d'une maison, une piscine + 2 annexes	Accord
25X0002	VEYRAT Michel	122 chemin de Larblay	Réalisation d'un local de stockage	Refus
25X0001	SCI NANC-LES-SAINT-AMOUR	558 route de Prevy	Modifications des 4 façades et des ouvertures + places de parking + modification de toiture	Refus
24X0004M01 Permis modificatif	BRASSEUR Alexa et MIFFON Yannick	621 route des Baraques	Construction d'une maison individuelle, d'une piscine et de deux annexes	Refus
25X0003	BLANCHER Teddy et BLANCHER Charlène	« Luche » Hameau de Prevy	Construction d'une maison à étage sur sous-sol et garage indépendant	Accord
25X0004	SAULÉ Jérôme	55 impasse De Roget	Rénovation de l'habitation existante et agrandissement	Refus
24X0001M01	VEYRAT Gilles	Route de Prevy Les Grandes Resses	Modification des ouvertures en façade et toiture	Accord
22X0005M02	VIALA Gabriel	42 impasse de Luche	Modifications : mur soutènement + ajout fenêtre + déplacement muret + ajout escalier	Refus
24X0004M02	BRASSEUR Alexa et MIFFON Yannick	621 route des Baraques	Construction d'une maison individuelle, d'une piscine et de deux annexes	Accord
25X0005	GAILLARD Patrice	Route des Baraques	Construction d'une maison individuelle et ses garages	Accord
25X0003	BLANCHER Teddy et Charlène	Luche	Construction d'une maison à étage sur sous-sol et garage indépendant	Arrêté rectificatif
25X0007	CHEVASSON Jean-François	104 impasse du Chenevier	Construction d'un garage et d'une annexe (logement)	Refus

UN ÉTÉ (ENCORE) SEC POUR LA RIVIÈRE LES USSES

Cette année, la sécheresse a été moins prononcée qu'en 2022 mais des disparités se sont fait sentir sur le territoire. L'état de la ressource en eau a oscillé, alternant des périodes de débit très bas et de remontrées fortes temporaires lors d'épisodes orageux. Certains secteurs, notamment à l'amont, ont été plus impactés par cette diminution de la ressource en eau, engendrant pour certaines communes un ravitaillement en eau potable.



Rappelons que le bassin versant des Usses n'a que très peu de stockage naturel d'eau, les nappes phréatiques sont peu profondes du fait du sous-sol karstique. De plus, le cours d'eau principal des Usses a son débit qui fluctue au gré des pluies. L'absence de neige ces dernières années ne permet plus une alimentation continue au printemps. Notons également que les épisodes de fortes pluies ne permettent pas toujours de faire remonter les débits sur le long terme (plusieurs semaines, voire mois consécutifs).

Les effets du changement climatique sont déjà visibles pour la rivière et le syndicat de rivières les Usses estime que le débit pourrait baisser encore plus d'ici 2030-2050, entre juin et octobre.



Le syndicat de rivières les Usses est une collectivité territoriale dont le siège est situé à Bassy. Son territoire d'intervention couvre le bassin versant de la rivière les Usses et les affluents du Rhône côté Haute-Savoie entre Clarafond-Arcine et Seyssel. Cela représente 48 communes, pour six intercommunalités et environ 36 000 habitants. Il œuvre pour la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau, réalise des travaux d'entretien en rivière et restaurant des zones humides dégradées. Le Syr'Usses mène aussi des actions de sensibilisation auprès des scolaires, des familles, des professionnels. Il suit l'évolution du territoire, accompagne les communes dans un développement durable et apporte son conseil et expertise à tous porteurs de projets.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre site internet www.rivieres-usses.com et notre page [Facebook](#) Syr'Usses, Syndicat de Rivières les Usses.



Le Syr'Usses lance une initiative d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie sur le bassin versant des Usses !



Opération sous conditions, avec participation à des ateliers sur les économies d'eau.

ACAP

Cette année, pour les 15 ans de l'Association des Commerçants Artisans et Producteurs (ACAP), le marché de Noël aura été plus festif que jamais! Une vingtaine d'exposants a pris place dans la salle des fêtes. Entre exposants habitués et nouveaux arrivants, l'atmosphère était conviviale.

Côté animations, les Dobra Da Poum ont fait vibrer le cœur du village au rythme de leurs percussions, les Barracoins ont ravi nos visiteurs et les associations de Minzier nous ont régautés par diverses petites restaurations et une buvette aux saveurs de Noël! Pour les plus petits, la bibliothèque a ouvert ses portes pour proposer un atelier bricolage et lecture de contes. À 16h, la place du village s'est remplie de nombreux habitants dans l'attente de l'arrivée du père Noël. Une arrivée en fanfare... Et en tracteurs illuminés, plongeant petits et grands dans l'esprit de Noël! Cette journée s'est clôturée par un concert à l'église interprété par les Accords Do Ré.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de ce marché de Noël. Leur implication et leur aide a rendu cette journée festive et chaleureuse!



Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine, deuxième dimanche du mois de décembre, pour le prochain marché de Noël.

D'ici là, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année!

L'ACAP du Vuache

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'aventure au sein de l'ACAP s'achève pour moi avec ce marché de Noël.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'association qui m'ont fait confiance durant ces deux années en tant que présidente.

Le milieu associatif, c'est la rencontre, les échanges et l'entraide. Les bénévoles sont le cœur des associations et chaque contribution, même petite, compte. Elle permet de créer des moments de liesse qui font vivre notre village.

Si vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas! Le bénévolat est une expérience incroyable et enrichissante!

Émilie



UN NOUVEAU CLUB SUR LA COMMUNE !

Un tout nouveau club labellisé Connaître et protéger la nature vient de voir le jour sous le nom **les Rendez-vous buissonniers**.

Destiné aux enfants de 3 à 10 ans, sous la responsabilité de leurs parents, il se réunira une fois par mois. L'objectif du club est simple : prendre plaisir à être dans la nature. Marie vous propose ainsi des activités alliant découvertes sensibles et expériences ludiques :

- **jouer** (ex. : rallyes),
- **explorer par les sens** : *toucher* (rencontre avec un arbre), *sentir* (memory des odeurs), *écouter* (stéthoscope), *observer* (découvertes à la loupe),
- **bricoler** (construction de cabanes, moulin à eau),
- **rêver** (contes, chansons).

Le premier rendez-vous buissonnier aura lieu le 2 janvier à 10h, à la forêt de la Pierre 33 à Minzier, pour un rendez-vous hivernal autour de la mémoire. Nombre de places limité et inscription obligatoire.

Le club est également ouvert aux personnes souhaitant proposer d'autres activités en lien avec la nature.

Si vous souhaitez participer ou obtenir davantage d'informations, merci de contacter Marie :
trouilletmarie@hotmail.fr
06 43 23 55 01

DU NOUVEAU À LA RONDE DES LIVRES !

Quand vous pousserez la porte de notre bibliothèque, vous pourrez découvrir de nouveaux visages. Marie, Laure, Jeanine, Laetitia et Valentin sont arrivés dans notre équipe avec un regard neuf et beaucoup d'idées !

- Des jeux de société pour les jeunes sont désormais disponibles pendant les permanences
- Nos rayons se sont enrichis de séries à succès très appréciées des adolescents.

Par ailleurs, nous remercions les donateurs, acheteurs et bénévoles qui ont contribué au succès de notre Bourse aux livres du 18 octobre dernier.

Pour rappel, lors de nos permanences du mercredi et samedi, de 10h à 12h, chaque adhérent peut emprunter six livres ou BD pour une durée de deux mois. La cotisa-

tion annuelle s'élève à seulement 15 € par famille.

L'Assemblée générale se tiendra au début de l'année. Adhérents et non adhérents sont invités à y participer afin de mieux connaître le fonctionnement de notre association et de nous soumettre toute proposition.

L'équipe des bénévoles vous souhaite de belles fêtes et une bonne et heureuse année.



Michel Duret :
06 32 24 62 38

Véronique Queyron :
06 85 46 03 12

www.bibliotheque.minzier.fr

APE DU TRIOLET : DES PARENTS ENGAGÉS POUR UNE ÉCOLE VIVANTE

Depuis des années, l'Association des parents d'élèves du Triolet fait battre le cœur de l'école grâce à l'énergie et à la solidarité des familles des communes de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier. Entre actions festives, soutien logistique et financement de projets éducatifs, l'APE contribue à enrichir la vie des enfants.

Une équipe de parents investis

Derrière chaque goûter, tombola ou fête de l'école, il y a des parents bénévoles qui s'engagent à donner un peu de leur temps. L'APE, c'est avant tout une équipe ouverte et bienveillante, où chacun apporte sa pierre à l'édifice, selon ses disponibilités. Tous partagent le même objectif : soutenir les projets pédagogiques et renforcer les liens entre l'école et les familles.

Les bénéfices récoltés lors des manifestations sont reversés à l'établissement afin de financer des sorties scolaires, du matériel, des interventions culturelles ou sportives, et bien d'autres activités qui marquent la scolarité des enfants.

Des événements toute l'année

Du goûter du cross solidaire au vide-greniers de septembre, en passant par la vente de pizzas maison, le concours de



belote, la boum du carnaval ou la fête de l'école, l'APE rythme l'année scolaire avec des rendez-vous attendus par tous. Ces moments de partage sont autant d'occasions pour les familles de se retrouver, d'échanger et de contribuer à la vie de l'école dans la convivialité.

L'association ne manque d'ailleurs jamais d'idées : nouvelles animations, partenariats locaux, initiatives écoresponsables... chaque projet est pensé dans un esprit d'ouverture et de dynamisme.

Une fabrique à souvenirs

Qui ne se souvient pas d'une sortie scolaire, d'un spectacle d'école ou d'un goûter partagé ? Ces souvenirs précieux, l'APE aide à les construire. Grâce à son engagement, elle permet aux enfants de vivre des expériences riches, au-delà des apprentissages, et de grandir dans un environnement attentif et joyeux.

Rejoindre l'APE, c'est facile !

L'APE est ouverte à tous les parents, qu'ils souhaitent participer ponctuellement ou s'impliquer davantage. Pas besoin de tout savoir ni d'avoir beaucoup de temps : chaque contribution compte !

Rejoindre l'association, c'est aussi faire de belles rencontres, tisser du lien entre villages et montrer à nos enfants l'importance du collectif. L'APE du Triolet, c'est une aventure humaine et joyeuse où chaque parent a sa place. Et si cette année, vous faisiez vous aussi partie de l'histoire ?



www.apeletriolet.com
apeletriolet@hotmail.com
Ape Le Triolet

LES GALETS POUR LA VIE: MERCI!

L'association vous remercie tous pour votre implication ! Rien ne serait possible, aucun don, aucun projet, aucune porte d'évasion, aucune aide financière ou morale pour nos enfants malades... Oui, nous ne pourrions rien faire sans votre générosité à participer à nos divers événements, sans vos généreux dons de toute sorte. Rien ne serait possible sans nos bénévoles non plus. Notre association fonctionne grâce à vous tous !

Ainsi, durant cette année 2025, l'association a pu aider plusieurs enfants et leur famille atteints par la maladie :

- séances de médiation équine pour Eva et pour Angelina, SCEA Les Écuries Botilly,
- achat d'un tandem pour Leny, atteint d'une maladie neurodégénérative,
- don de 1 500 € à Maël.
- Et bien sûr, grâce aux bénéfices de Septembre en or (entre autres, Balade gourmande du 7 septembre, petites boîtes-tirelires déposées dans différents commerces durant le mois de septembre, vente de galets à Cultura, Septembre en or à Minzier), l'associa-

tion a pu reverser pas moins de 8 000 € au réseau React 4 Kids (réseau national français de recherche fondamentale et translationnelle sur les cancers des enfants et des jeunes).

Merci encore pour tout, sans vous rien ne serait possible !

L'association vous transmet déjà quelques dates pour ses manifestations 2026 :

- février 2026 : pièce de théâtre de la troupe L'Estrade,
- 11 avril 2026 : repas dansant à Archamps,
- 6 septembre 2026 : Balade gourmande.

D'autres événements se grefferont à ceux-là. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook ou Instagram sur lesquelles vous trouverez tous les événements 2026 au fur et à mesure de leur programmation.

Prenez bien soin de vous et passez de très belles fêtes de fin d'année.

Faire en sorte que la maladie régresse, faire en sorte que les enfants malades et leurs familles aient un rayon de soleil, c'est ce qui motive toutes nos actions.

CLUB DE TAROT

Le club de tarot a repris ses activités depuis le 17 octobre, de 20h à minuit tous les vendredis soir, à la salle de la bibliothèque.

Toutes les personnes intéressées, même débutantes, peuvent se joindre à nous, nous jouons trois jeux de dix parties, certaines personnes ne font que deux jeux pour finir vers les 11h.

Pour tout contact, vous pouvez appeler au **06 10 33 05 60** ou **06 08 68 64 78**.



BILAN DE NOTRE RENTRÉE SPORTIVE 2025/2026



L'association On s'bouge Minzier poursuit son développement et enrichit encore son offre d'activités pour la saison 2025-2026 avec :

- trois nouveaux cours de Pilates, tous complets,
- deux nouveaux cours de hatha yoga, qui viennent s'ajouter aux deux cours de vini yoga déjà proposés.

Nous avons également maintenu nos cours de gymnastique pour adultes et enfants. Au total, onze cours hebdomadaires sont désormais proposés dans notre village, animés par cinq professeurs rémunérés.

Réunie en assemblée générale le mercredi 5 novembre 2025, l'association a présenté un bilan financier équilibré et un effectif croissant avec un total de 120 adhérents cette année, confirmant la bonne santé de la structure.

Notre association reste dynamique et en bonne santé grâce à l'implication de notre présidente Nadine Dujardin, épaulée par trois autres membres du bureau. La gestion des inscriptions devenant de plus en plus intense au vu du nombre d'activités, nous avons mis en place dans chaque cours un adhérent référent afin de soutenir le bureau.

Planning des activités 2025 / 2026

PILATE

- Mardi 17h / 18h
- Mardi 18h / 19h
- Mardi 19h / 20h

HATHA YOGA

- Lundi 19h30 / 20h30
- Jeudi 18h15 / 19h15

VINI YOGA

- Mercredi 11h / 12h
- Jeudi 19h30 / 20h30

GYM ADULTE

- Mardi 18h15 / 19h15
- Mardi 19h15 / 20h15

GYM ENFANT

- Mercredi 10h30 / 11h15
- Mercredi 11h15 / 12h

Nous remercions également Nathalie Lambeng, qui rejoint le bureau en tant que membre actif pour apporter son aide ponctuelle à l'organisation.

Le début d'année sera marqué par un séminaire santé intitulé «Alimentation et activité physique», animé par Julien, professeur de Pilates.

TÉMOIGNAGE DE DEUX ADHÉRENTS

«Si je viens à On s'bouge c'est pour le plaisir de faire du sport avec d'autres personnes du village ou des alentours dans la bonne humeur. Pas besoin de faire une demi-heure de voiture, c'est sur place à Minzier ! Les profs sont compétents, sympas et à notre écoute. On se détend, on transpire, on s'entretient et on passe un bon moment dans la semaine, bref ça fait du bien !» **Franck B.**

«J'adore aller à mon cours de pilates, ça pique, ça brûle un peu les muscles mais avec la bonne humeur de notre prof Mathieu et du groupe, ça passe super bien. Un grand merci à Nadine, Catherine et Sébastien qui nous permettent depuis de nombreuses années de pouvoir pratiquer des activités sportives en local.» **Lydie G.**

*Le verre de l'amitié pour le dernier
cours de l'année 2024/2025.*

Par ailleurs, l'association a lancé son nouveau site internet, destiné à améliorer sa visibilité et à faciliter la gestion administrative : www.onsbougeminzier.fr

Nous sommes heureux de constater la fidélité de nombreux adhérents, présents depuis plusieurs années. On s'bouge Minzier confirme son rôle central dans la vie sportive du village. Nos activités permettent à chacun de prendre soin de soi, ensemble, dans un esprit de convivialité et de partage qui fait la force de notre association.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le bureau



Pour nous suivre,
nous contacter ou nous rejoindre

onsbougeminzier@gmail.com

Nadine au 06 15 39 58 84

 [association on s'bouge](https://www.facebook.com/association.on.s.bouge)
www.onsbougeminzier.fr

UNION BOULISTE

L'année 2025 s'est déroulée à merveille pour les boulistes de la longue. La saison a débuté lors de notre traditionnel concours d'ouverture qui a eu lieu le dimanche 27 avril. Les boules bien lustrées, tous les joueurs se sont retrouvés pour effectuer trois parties et partager un bon repas à midi dans une ambiance conviviale.

Les mardis et les jeudis après-midi, ainsi que les jeudis soir, nous avons le plaisir de

nous retrouver pour effectuer quelques parties afin de ne pas perdre la boule !

Cette charmante année s'est clôturée le 13 novembre pour les entraînements extérieurs et le dimanche 16 novembre par un copieux repas Chez Domenge. L'occasion pour le comité de récompenser les meilleurs joueurs de l'année.

Le comité

Dernier entraînement le 13 novembre



Remise des prix chez Domenge le 16 novembre



LES PANIERS DU CŒUR

Les Paniers du Cœur, épicerie solidaire, existe à Frangy depuis 2011. Les bénéficiaires sont des personnes qui rencontrent des difficultés passagères (chômage, maladie, séparation...) ou durables (faibles ressources financières) et sont adressées par le Pôle médico-social.

Le bon fonctionnement de l'épicerie solidaire qui délivre «ses paniers» une fois par semaine résulte du travail assidu d'une équipe de dix bénévoles. En effet, il faut gérer l'approvisionnement en marchandises (plus de 13 tonnes par an) auprès de la Banque alimentaire de Haute-Savoie, de la laiterie SLHS et des magasins de Frangy (qui nous accueillent également lors des opérations de collectes de la Banque Alimentaire deux fois par an).

La distribution des paniers aux bénéficiaires se fait dans un local prêté par la Communauté de communes où une pièce

a été aménagée pour faciliter le stockage et l'accessibilité de chacun.

Le fonctionnement est possible grâce aux subventions du Département, de la Communauté de communes, de différentes municipalités et de dons d'associations et de particuliers. Ponctuellement, des jardiniers nous offrent une partie de leur récolte de fruits et légumes, qui sont très appréciés. Actuellement vingt-cinq familles de la Communauté de communes Usse et Rhône sont aidées.



Vous pouvez nous suivre sur notre page  **Les Paniers du Cœur**

APPEL À FOUILLER DANS VOS ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES !

Salut Minzéroises et Minzérois, je suis à la recherche de photos anciennes de Minzier et de la vie au village du temps de la photo argentique. Je souhaite vous les emprunter le temps de les scanner (maximum une semaine) pour en faire une archive numérique et organiser par la suite une exposition avec les photos les plus sympas au 120. Je vous transmettrai également vos photos numérisées si vous le souhaitez. Vous pouvez me confier aussi bien des tirages papier que des négatifs ou des diapositives.



Merci de me contacter
au **06 52 48 56 20**.

Nicolas Courlet



Cela fait maintenant plusieurs années que notre commune a choisi de s'équiper de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la! Elle vous permet de recevoir les informations municipales et associatives de Minzier sur votre smartphone. Elle est gratuite, anonyme et sans publicité.

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE

CHRISTOPHE a rejoint le service technique au mois de mars 2025. Fort de son expérience en maintenance industrielle, il épaula Florent au quotidien sur toutes les tâches mais surtout sur la maintenance et l'entretien des bâtiments.

La commune communique également via son site internet : www.minzier.fr et sa page Facebook Commune de Minzier

INVITATION

À l'occasion de la nouvelle année, venez partager un moment de convivialité avec le Maire et le Conseil Municipal

VENDREDI 9 JANVIER 2026 À 19H30, À LA SALLE DES FÊTES



ÉTAT CIVIL

Naissances 2025

- KONAN Maylone
né le 26/12/2024 à
Saint-Julien-en-Genevois
- PERNOUD Chloé
née le 06/01/2025 à
Saint-Julien-en-Genevois
- LAPEYRE DE
SAXCÉ Soline née
le 28/01/2025 à
Saint-Julien-en-Genevois
- BAUD-GRASSET Lara
née le 05/02/2025 à
Saint-Julien-en-Genevois
- BOUTEMEUR Naomi
née le 24/02/2025 à
Saint-Julien-en-Genevois
- VEYRAT Oren
né le 13/03/2025 à
Saint-Julien-en-Genevois
- NODARI Mia
née le 24/07/2025
à Épagny Metz-Tessy
- KREMER Léo
né le 18/11/2025
à Épagny Metz-Tessy
- HUTH Émilia
née le 26/11/2025
à Annecy
- LALLEMAND Paola
née le 12/12/2025
à Épagny Metz-Tessy

Décès 2025

- DUPRAZ née COURLET
Monique décédée
le 04/12/2024
à Épagny Metz-Tessy
- CHALLANSONNET
née REMY Rose
décédée le 25/01/2025
à
Saint-Julien-en-Genevois
- TISSOT Béatrice
décédée le 22/02/2025
à Annecy

Mariage 2025

- AUGÉ Caroline et
DUBLINEAU David
le 09/08/2025



RECYCLAGE DE VOS SAPINS

Du 26 décembre 2025 au 19 janvier 2026, la municipalité de Minzier met à votre disposition une remorque devant le hangar communal pour collecter votre sapin naturel.



Sans support, sans pot



Sans emballage



Sans neige artificielle
ni décorations.

En dehors de ces dates merci d'apporter vos sapins à la déchèterie.

SACS SIVALOR

Pour ceux qui ne le savent pas, des sacs cabas du SIVALOR sont disponibles gratuitement en mairie. N'hésitez pas à venir chercher le vôtre !



LES CONSIGNES DE TRI, VOUS N'AVEZ PAS TOUT COMPRIS ?

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets !



Tous les **emballages en verre**
CONTENEUR VERT



Les **encombrants, gros cartons,**
déchets d'équipements électriques
et électroniques, et ampoules
DÉCHÈTERIE



Tous les **emballages et les papiers**
CONTENANT JAUNE



Toutes les
ordures ménagères
POUBELLE GRISE



Tous les **bio-déchets**
COMPOST



Retrouvez notre
guide du tri



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

COMMENT RÉDUIRE MES DÉCHETS ?

De multiples solutions existent avant de se rendre en déchèterie...

Avant d'acheter, je pense à **louer**
ou emprunter, idéal pour un usage
occasionnel : matériel de bricolage,
jardinage, sport, déguisement...



Si mon **équipement est en bon état**,
je pense aux **sites de revente**
d'occasion ou aux **dons** à des
associations ou structures du réemploi.



J'achète **durable et réparable** en
regardant **l'indice de réparabilité**,
l'étendue de la garantie et la
disponibilité des pièces de rechange.



Je privilégie la **réparation**.
Tutos de **bricolage**, **repair café**, couturiers,
cordonniers ou réparateurs m'aident à
prolonger la vie de mes objets.



J'entretiens mon équipement
pour qu'il dure plus longtemps :
nettoyage, détartrage, graissage...



Retrouvez notre
guide du tri



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

INFOS PRATIQUES

Bulletin municipal n°46
Janvier 2026

Mairie

Téléphone : 04 50 60 41 54

Mail : mairie@minzier.fr

Site internet : www.minzier.fr

Page Facebook : Commune de Minzier

- Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi de 14h à 17h
Jeudi de 15h30 à 19h30
- Permanence du maire :
Lundi de 15h à 17h
Le 1^{er} samedi de chaque mois sur RDV
- Permanence des adjoints :
Jeudi de 18h30 à 19h30
Le 1^{er} samedi de chaque mois sur RDV

Location des salles communales

La gestion des salles communales est assurée par la mairie. Les tarifs de location sont les suivants :

Salle des fêtes	Habitants Minzier	Extérieur
Vin d'honneur journée jusqu'à 20h	70 €	130 €
Événements familiaux	210 €	290 €
Associations	160 €	210 €
Du 01/10 au 30/04	+ chauffage 60 €	

Salle des associations (habitants de Minzier uniquement)	60 € sans cuisine	100 € avec cuisine
	+ chauffage 20 €	

Lors de la réservation des salles, il vous sera remis un règlement intérieur et un contrat de location. Les clés vous seront remises après signature du contrat, remise du chèque de caution et du chèque de loyer et la production d'une attestation d'assurance.

Éclairage public

L'éclairage public est interrompu de 23h à 5h30.



L'application Panneaupocket

À télécharger pour recevoir les informations de la mairie.



Déchetterie de Frangy

Téléphone : 04 50 77 93 55

Mail : accueilsemine@cc-ur.fr

	ÉTÉ 01/04 au 30/10	HIVER 02/11 au 31/03
Lundi	14h - 18h	14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	9h - 12h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30

Maison médicale de garde

35, place de l'Église - Frangy (dans les locaux du Conseil départemental à la CCUR). En cas d'urgence médicale, faites le 15 qui vous orientera.

- Horaires :
Le samedi de 12h à 20h
Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h

Défibrillateur

Si besoin vous trouverez un défibrillateur en accès libre à côté de la mairie sur la cabane de l'armoire du partage.

Numéros utiles

17	Police secours
18	Pompier
15	Samu
112	Urgences (Appel européen)
114 (SMS ou Fax)	Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
3237	Pharmacie de garde
119	Enfants en danger
3919	Violences conjugales
04 72 11 69 11	Centre Anti-poison (Lyon)
04 50 32 24 05	Gendarmerie de Frangy

Ramassage des poubelles

Le vendredi matin dès 6h. Par mesure d'hygiène, les usagers sont priés d'amener leurs ordures ménagères aux conteneurs la veille du ramassage.

